

## RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

CODE ARES 267

Date dépôt

Date validation 05/06/2018

### BACHELIER DE SPÉCIALISATION EN PÉDIATRIE ET NÉONATOLOGIE

FINALITÉ	N.A.	NIVEAU (du Cadre des Certifications)	6
SECTEUR	2° Santé	DOMAINE D'ÉTUDES	15° Sciences de la santé publique
TYPE	COURT	CYCLE	PREMIER
LANGUE (majoritaire)	FRANÇAIS	CRÉDITS	60

#### A. SPÉCIFICITÉ DE LA FORME D'ENSEIGNEMENT

Les Hautes Écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles dispensent un enseignement supérieur poursuivant une **finalité professionnalisante de haute qualification**, associant étroitement apprentissages pratiques et conceptualisation théorique. Les formations proposées s'effectuent au niveau du bachelier et du master (Décret « Paysage », Chap. II, Art. 4, § 1 et 3) ; elles visent le développement de compétences disciplinaires et transversales correspondant aux niveaux 6 (type court) et 7 (type long) du cadre francophone des certifications de l'enseignement supérieur. Dans la lignée du bachelier de transition, le master professionnalisant offre l'opportunité aux étudiants d'approfondir leur formation et de se spécialiser dans leur domaine.

Les **stages** en milieu professionnel constituent une dimension centrale de la formation dispensée par les Hautes Écoles. Ils permettent le développement progressif et intégrateur des compétences requises par l'exercice du métier, tout en autorisant une réflexion sur la pratique professionnelle. La réalisation du travail de fin d'études (TFE) ou du mémoire, qui trouvent dans les stages des terrains de choix, constitue l'aboutissement d'un parcours de formation valorisant pratique professionnelle et recherche s'y appliquant.

En phase avec la société et inspirées par ses enjeux actuels, les Hautes Écoles constituent des lieux privilégiés d'innovation et de création de savoirs. Elles remplissent cette mission de concert avec les communautés de référence, professionnelles et scientifiques, à partir d'un ancrage régional et dans une visée internationale. Les enseignants des Hautes Écoles, femmes et hommes de terrain aux profils variés, sont ainsi engagés dans des recherches-actions et des recherches appliquées qui constituent, avec l'accompagnement des apprentissages, le cœur de leur métier. Ces recherches nourrissent les formations dispensées et permettent l'émergence de nouveaux espaces de réflexion, de mutualisation de savoirs et d'action.

Sur le plan pédagogique, les Hautes Écoles forment des **praticiens réflexifs**, des professionnels capables d'agir dans des contextes en constante mutation et d'apporter à des problèmes complexes des réponses appropriées, créatives et innovantes. Pour assurer leurs formations, les Hautes Écoles déploient un **accompagnement de proximité** (groupes-classes, apprentissage par les pairs, tutorat, mentorat). Pour ce faire, elles recourent à une pédagogie centrée sur l'étudiant, qui prend pleinement la mesure des changements de paradigmes éducatifs, épistémologiques et socio-économiques de la société postmoderne, en privilégiant l'induction, le dialogue des savoirs de divers types (scientifiques, expérientiels, techniques), la discussion critique, la contextualisation des objets de savoir.

Les Hautes Écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles, mobilisées chacune autour de leur projet pédagogique, social et culturel qui caractérise leur identité propre, assurent enfin une mission éducative essentielle : former non seulement des professionnels innovants, créateurs, capables de faire face à la complexité et à la spécificité de leur environnement, mais aussi des **citoyens engagés et responsables**, soucieux de la collectivité et de son bien-être. C'est pourquoi les Hautes Écoles valorisent, outre le développement de compétences professionnelles, l'acquisition de **compétences transversales**, de nature organisationnelle, relationnelle, communicationnelle et réflexive.

## **B. SPÉCIFICITÉ DE LA FORMATION**

Le grade de bachelier de spécialisation en pédiatrie et néonatalogie donne accès au titre professionnel particulier régi et protégé par l'Arrêté ministériel du 16 février 2012 fixant les critères d'agrément autorisant les praticiens de l'art infirmier à porter le titre d'infirmier spécialisé en pédiatrie et néonatalogie. L'accès à ce grade est possible pour les porteurs de titre de bachelier en soins infirmiers ou équivalent et leur permet de développer leurs compétences dans ce domaine spécifique de la profession.

L'infirmier spécialisé en pédiatrie et néonatalogie est un professionnel qui développe des compétences d'expertise clinique dans son domaine pour répondre à une complexité croissante des situations professionnelles tant en intra, qu'en extrahospitalier. Ces compétences spécifiques permettent d'analyser les demandes de la population, d'évaluer les situations à risque, complexes et singulières que sont celles des nouveau-nés, prématurés ou à terme, des enfants et des adolescents, du fait de l'évolution constante de leur développement. Praticien réflexif, il s'engage dans un développement continu et promeut la croissance d'une identité professionnelle distincte et affirmée.<sup>1</sup>

Ses missions contribuent à promouvoir la santé et le développement optimal de l'enfant en favorisant son éveil, son autonomie et sa socialisation, tout en tenant compte de son environnement familial (parents, fratrie, personne significative, etc.), culturel, spirituel et psychosocial.

L'infirmier spécialisé est membre du triangle pédiatrique « Enfant - Famille - Infirmier spécialisé en pédiatrie et néonatalogie » et travaille en interdisciplinarité pour construire un projet commun centré sur l'enfant en potentialisant des approches différentes.

Il prend soin de l'enfant en tant que personne, dans le respect de ses droits, de ses besoins, de sa personnalité, de ses capacités développementales et psychomotrices aussi bien sur le plan individuel qu'en collectivité. Sa démarche intègre les activités de prévention, de promotion, de restauration de la santé, de réadaptation ainsi que les soins aigus, continus et palliatifs.

Cette formation correspond au niveau 6 du Cadre Européen de Certification<sup>2</sup> (CEC). Elle propose une offre d'enseignement diversifiée et adaptée au marché de l'emploi. La dimension humaine de cet enseignement prépare les étudiants à être des citoyens actifs dans une société démocratique. Cette formation crée et maintient un haut niveau de connaissances ; elle stimule en permanence la recherche et l'innovation.

---

<sup>1</sup> Directive 2013/55/UE du Parlement Européen et du Conseil du 20 novembre 2013 modifiant la directive 2005/36/CE relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles.

<sup>2</sup> Missions de l'enseignement supérieur telles qu'elles ont été précisées lors de la Conférence des ministres européens en avril 2009.

## **C. COMPÉTENCES VISÉES PAR LA FORMATION**

1. **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle d'infirmier en pédiatrie et néonatalogie :**
  - Participer activement à l'actualisation de ses savoirs et de ses acquis professionnels
  - Evaluer sa pratique professionnelle et adopter une attitude réflexive
  - Développer un esprit critique
  - S'engager dans son projet de formation professionnelle
  - Faire preuve d'engagement professionnel
  - Promouvoir la qualité des soins
  - Gérer ses émotions et son stress
  - S'engager dans un projet de recherche.
  
2. **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires :**
  - Respecter la déontologie propre à la profession
  - Respecter l'éthique professionnelle
  - Respecter la législation et les réglementations.
  
3. **Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles, et administratives :**
  - Mobiliser les ressources de l'environnement professionnel
  - Travailler en collaboration, en interdisciplinarité avec les différents intervenants de l'équipe ainsi que l'enfant, les parents et/ou la personne significative
  - Accompagner les pairs dans le développement de leurs compétences professionnelles
  - Innover et faire preuve de créativité.
  
4. **Concevoir des projets de soins infirmiers pédiatriques :**
  - Recueillir et sélectionner les données pertinentes
  - Identifier les besoins réels, potentiels, latents, non exprimés
  - Fixer des objectifs
  - Choisir et planifier les interventions de soins en utilisant à bon escient, des concepts, des méthodes et des protocoles
  - Evaluer la démarche et les résultats des interventions.
  
5. **Assurer une communication professionnelle :**
  - Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
  - Utiliser et développer des modes et/ou outils de communication ludiques, didactiques, éducatifs
  - Collaborer avec l'équipe pluri professionnelle
  - Etablir une relation de confiance avec l'enfant, les parents et/ou la personne significative
  - Informer, éduquer, accompagner l'enfant, les parents et/ou la personne significative.
  
6. **Réaliser les interventions de soins à caractère autonome, prescrit et/ou confié :**
  - Accomplir des prestations de soins intégrés
  - Adapter le soin à la situation et aux différents contextes développementaux, psychoaffectifs, culturels, sociaux, institutionnels, d'urgence et de fin de vie
  - Evaluer l'aboutissement des interventions.